



Compte rendu du conseil d'établissement

05 juin 2025-, 17 :30

Etaient présents :

Administration :

M. Didier ARIDAUD	Principal
M. Cyril TOURNIER	Principal Adjoint
Mme Corinne GOUDALIER	Gestionnaire

Personnels :

M. Stéphane MOKHTARI	Personnel enseignant sans étiquette
M. Moustafa AMRANI	Personnel enseignant sans étiquette
Mme Béatrice OUKNINE	Personnel enseignant FSU
Mme Dominique DRAGO	Personnel ATOSS

Usagers :

Mme Fairouz EL MOUDDEN	Parent délégué (UCPE)
Mme Siham LACH-GAR	Parent délégué (UCPE)
Mme Nathalie ROCAMORA	Parent délégué (PEEP)
M. Camil OURRADI	Elève délégué

Etaient absents Excusés :

Administration :

Mme Guylène ESNAULT	COCAC Adjointe
----------------------------	-----------------------

Personnalités :

Mme Yasmine KHALIL	CPE
Mme Nathalie SOIRAT	Consule Générale Adjointe

Ordre du jour :

- 0- Validation du Compte rendu du CE du 13 mars 2025
- 1- Tenue officielle – Etat d'avancement
 - a. Vote modification Règlement intérieur.
- 2- Choc des savoirs
- 3- Effectifs, structure rentrée 2025 – Synthèse Dotation Globale Horaire
- 4- Tableau des emplois – Carte scolaire
- 5- Voyages
- 6- Organisation de fin d'année. Calendrier.
- 7- Divers

Déroulement de la séance :

Mme Ouaknine, représentante FSU, lit une déclaration liminaire qui sera jointe au CR.

0- Validation du Compte rendu du CE du 17 Octobre 2024

Vote à l'unanimité

1- Tenue officielle – Etat d'avancement

a. Modification du Règlement intérieur.

M. Aribaud présente les modalités de mise en place de la tenue officielle, les séances d'essayage (tous les samedis de juin et certains mercredis après-midi), les commandes et la procédure démocratique ayant conduit au vote, les objectifs...

Rappel historique avec formation d'un groupe de travail jusqu'au vote du 13 mars au CE puis les essayages.

Cas particulier:

- la bourse d'entretien dont bénéficient certains élèves prendra en charge la tenue
- le collège prendra en charge 80 % de la quotité des bourses octroyées
- les élèves marocains peuvent faire appel à la caisse de solidarité du lycée Lyautey
- les élèves d'agents qui sont personnels de l'établissement (hors professeurs) peuvent être aidés

Malgré toute la mise en œuvre et la communication, certains parents restent mécontents, sont contre la tenue et le manifestent assez violemment.

Le 22 mai 36 parents délégués ont été invités à une réunion de présentation de la tenue; seuls 8 d'entre eux étaient présents à cette réunion.

Intervention de la consule adjointe concernant le coût qu'elle estime très abordable.

M. Aribaud rappelle que, le 2 septembre, le port de la tenue sera obligatoire. Il rappelle la date du 2 juillet pour effectuer les commandes.

La tenue officielle accentue le rayonnement du collège et met en exergue son sérieux et son excellence, ainsi que la fierté d'appartenance. La tenue permet de réduire les inégalités sociales et les tenues légères de certains élèves.

Selon Madame la consule générale adjointe, beaucoup de familles françaises ont besoin d'être aidées par le consulat. Les personnels du Consulat eux-mêmes et l'aide sociale rapportent des vêtements usagés pour constituer un vestiaire pour les aider. L'institution d'une tenue unique officielle permettra à ces familles d'avoir des habits propres et neufs.

Les parents délégués questionnent M. Le Principal sur une éventuelle indulgence à la rentrée.

M. Aribaud répond que l'indulgence concernera les familles qui ont effectué la commande mais pas encore reçu les vêtements. Pour les nouveaux entrants, le prestataire s'engage à fournir 50 tenues dans les meilleurs délais.

Le nouveau règlement intérieur explicitera les différentes mesures mises en place en cas de non port de la tenue officielle.

Les commandes pourront être faites sur place, paiement par virement, chèque ou espèce.

M. Aribaud soumet au vote la validation du nouveau règlement intérieur.



Par rapport à l'ancien, est enlevée la phrase :

Une tenue propre, correcte et décente est exigée de tous. Elle doit être adaptée au lieu et aux activités d'enseignement et respectueuse des autres. Le port ostensible de signes à caractère religieux est interdit.

Et sont rajoutées les phrases :

Afin de garantir un cadre de travail respectueux et égalitaire pour tous les élèves, il est institué le port obligatoire d'une tenue officielle au sein de l'établissement. Cette règle vise à promouvoir l'esprit d'excellence, à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire du Collège Anatole France et à réduire les inégalités.

Tous les élèves doivent porter cette tenue officielle durant leur présence au collège, que ce soit pendant les heures de cours, lors des sorties pédagogiques ou lors de toute activité scolaire organisée par l'établissement.

Article 4-D-11 : Le non-respect du port de la tenue officielle pourra entraîner une procédure disciplinaire, allant d'un avertissement verbal, à une punition ou une sanction, selon la fréquence et la nature de l'infraction. Les élèves devront, dans ce cas, se conformer à la tenue officielle dans les plus brefs délais.

Vote à l'unanimité

2- Choc des savoirs

Les avis des professeurs sont partagés : 60% sont pour 40% contre environ.

L'heure en classe entière pose problème en mathématiques concernant le suivi du programme.

Le dispositif Choc des savoirs est conservé, mais de manière différente.

Il sera aussi mis en place en 6e.

Plus d'heures en classe entière seront prévues.

3- Effectifs, structure rentrée 2025 – Synthèse Dotation Globale Horaire

M. Aribaud informe les membres du CE de sa satisfaction de voir les effectifs croître de façon significative : +20 élèves prévus à la rentrée 2025 malgré un départ de cohorte de 177 élèves de 3^{ème}.

Il fait remarquer qu'exceptionnellement, cette année, 13 élèves de CM2 ont demandé une dérogation pour venir au Collège Anatole France alors qu'ils étaient initialement affectés au Lycée Lyautey.

	R2022	R2023	R2024	R2025
6ème	148	155	147	158
5ème	164	150	166	161
4ème	174	177	155	179
3ème	174	175	177	164
	660	657	645	662

Extérieur	Lyautey	EFI	Mass.	Maup.	Daudet	Résid	Léon	France	AEFE	Maroc
+ 19	-15 +13	-1	-1		-2		+2	+8	+1	+8
+ 14			-2		+2			-3 +5	-1 +5	+8
+ 13	-1			-1	+1	+1	+1	-2 +8	+5	+1
+ 9	-2		+1				+1	-2 +6	-1 +5	+1

6ème	R2022	R2023	R2024	R2025
C. Bernard	103	109	95	105 / 107
E. Renan	11	14	11	17 / 14
Molière	15	11	8	10 / 12
G. Bizet	9	4	5	3 / 7
T. Gautier	6	2	7	1 / 3
AEFE Maroc	3	4	3	5
Extérieur	1	12	18	17
	148	156	147	158

	Lyautey	EFI	Mass.	Maup.	Daudet	Résid	Léon	France	AEFE	Maroc
			-1	-1						
	-5 +9				-1					
	-3 +3	-1			-1					
	-5 +1									
	-2									
		+1	+1	+1			+2			
								+8	+1	+8
	-15	13	-1	-1	-2		2	8	1	8

M. Aribaud présente une structure inchangée de 6 classes par niveau.

Il partage avec les membres le tableau de synthèse de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2025.

Code	Disciplines	Besoins	HP	HSA	Intervenants *	Rés.	HS/Pers	(Départs)
L0422	ANGLAIS	110,00	105,00	5,00	6	[1] 1%	0,8	18h
L0423	ARABE	121,00	105,00	16,00	6		2,7	39h
L1800	ARTS PLAST	24,00	23,00	1,00	2		0,5	9h
L1700	EDUC. MUSI	26,00	25,00	1,00	2		0,5	
L1900	E. P. S.	102,00	83,00	19,00	6	[4] 6%	3,2	
L0426	ESPAGNOL	30,00	30,00		2			
L1001	HIST. GEO. ARABE	32,00	27,00	5,00	2	(-1)	2,5	18h
L1000	HIST. GEO.	88,50	84,00	4,50	5	[3] 6%	0,9	18h
L0202	FRANCAIS	140,00	126,00	14,00	7	[6] 8%	2,0	
L1300	MATHEMATIQ	112,00	97,50	14,50	7	(-1) [3] 4%	2,1	
L1500	PHY. CHIMIE	51,00	45,50	5,50	3	[2] 6%	1,8	
L1600	S. V. T.	51,00	43,00	8,00	3	[2] 4%	2,7	
L1400	TECHNOLOGIE	43,00	42,00	1,00	3	[1] 3%	0,3	
	Totaux	930,50	836,00	94,50	52 **			

CE du 5/6/25

Ainsi que la répartition horaire par niveau :

HEURES ELEVES		6èmes		5èmes		4èmes		3èmes	
Code	Matière	Entière	Groupe	Entière	Groupe	Entière	Groupe	Entière	Groupe
L0423	ARABE		(4,0)		(5,0)		(5,0)		(5,0)
L0423	ARABE		(2,5)		(2,5)		(2,5)		(2,5)
L0422	ANGLAIS		(3,0)		(3,0)		(3,0)		(3,0)
L0422	ANGLAIS		(4,0)		(3,0)		(3,0)		(3,0)
L1800	ARTS PLAST	1		1		1		1	
L1900	E. P. S.	4		3		3		3	
L1700	EDUC. MUSI	1		1		1		1	
L0426	ESPAGNOL				(2,0)		(2,0)		(2,5)
L0202	FRANCAIS		(4,5)		(4,5)	4	(0,5)	3,5	(0,5)
L1000	HIST. GEO.		(2,0)		(2,0)		(2,0)		(2,0)
L1000	HIST. GEO.		(3,0)		(3,0)		(3,0)		(3,5)
L1001	HIST. GEO. A		(2,0)		(2,0)		(2,0)		(2,0)
L1300	MATHEMATI		(2,0)		(3,5)	3	(0,5)	3	(0,5)
L1500	PHY. CHIMIE		(1,5)		(1,5)		(1,5)		(1,5)
L1600	S. V. T.		(1,5)		(1,5)		(1,5)		(1,5)
L1400	TECHNOLOG				(1,5)		(1,5)		(1,5)

NDLR : Les tableaux ont été mis à jour au 17/06/2025 légèrement différents de ceux proposés le 05/06/2025 (en jaune la différence)

4- Tableau des emplois – Carte scolaire

M. le Principal informe le CE du départ de 5 collègues, dont M. Da Cunha en cours de contrat de détaché. Son poste a été proposé, tout d'abord au gel, puis à la suppression.

Mme Ouaknine, représentante des personnels, s'adressant aux parents d'élèves, les informe des conséquences d'une telle décision qui fera supporter aux usagers la charge supplémentaire induite.

Un détaché est pris en charge à raison de 40% par l'AEFE ; un contrat local 0%.

M. Aribaud soumet au vote l'approbation par le Conseil d'Etablissement :

11 votants : 3 pour la fermeture, 7 contre, 1 abstention (voir l'acte joint)

Un acte « Carte des emplois » (joint) a été complété qui stipule l'avis défavorable du Conseil d'établissement.

5- Voyages

Mme Goudalier, Gestionnaire, présente les deux voyages qui auront lieu avant le mois de décembre 2025.

Intentions de départs en séjours avec nuitées avec participation des familles (sept à dec 2025)

	Dates à confirmer	Classe(s)	Accompagnateurs à confirmer	Jours	Nuits	Nb Eleves	Lieu	Thematiques et Objectifs	Coût famille
VOLUBILIS	Du 06 au 07 octobre 2025	601	M. BLANCHARD + ...	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
	Du 08 au 09 octobre 2025	602	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
	Du 09 au 10 octobre 2025	603	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
	Du 13 au 14 octobre 2025	604	M. BLANCHARD + ...	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
	Du 15 au 16 octobre 2025	605	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
	Du 16 au 17 octobre 2025	606	2	1	25	Volubilis/Meknes	A la découverte de Volubilis	900 MAD
MARRAKECH	Du 15 au 19 decembre 2025	CB & AF	M. BONNEFOY	5	4	20	Marrakech	CAN AEFE ZONE AFRIQUE	3000 MAD

Vote à l'unanimité

6- Organisation de fin d'année. Calendrier.

M. Tournier, Principal Adjoint, présente le calendrier de fin d'année.

Les ASSR 5e et 3e se terminent le mercredi 11 juin avec le rattrapage. Par la suite, les attestations seront remises aux élèves.

L'oral du DNB aura lieu le vendredi 13 juin et les épreuves écrites du DNB le mardi 17 et le mercredi 18 juin.

Les conseils de classe du second semestre seront effectués de manière filée : les conseils de classe de 3e auront lieu le mercredi 11 et le jeudi 12 juin, les conseils de classe 4e auront lieu le mercredi 18 et le jeudi 19 juin et les conseils de classe 6e-5e auront lieu le mercredi 25 et le jeudi 26 juin.

L'oral de 4e aura lieu le vendredi 20 juin.



Dans la semaine du 23 au 27 juin aura lieu le lundi le concert de fin d'année des élèves, le lundi 23 et le mardi 24 une initiation à l'escrime par Monsieur Esquerré pour les 6e et le mercredi 25 et le jeudi 26 juin la liaison CM2-6e.

La séance est levée à 19 :30.

Le Principal

D. Aribaud



Le secrétaire de séance

(D'après les notes de M. Mokhtari,
représentant des personnels et M. Tournier,
Principal Adjoint)